



Atelier Régional

Articulation Energie, Changements Climatiques et Genre dans les plans locaux de développement

Etape 1 d'un processus

Concept Note

1- Contexte

La décentralisation s'est dotée pour sa mise en œuvre de divers instruments dont le Plan local de Développement (PLD) et le Plan Annuel d'Investissement (PAI) y afférent. Les différents acquis de ce processus, à travers la mise en œuvre de bien de projets et de programmes depuis 1996 (loi n° 96-06 portant Code des Collectivités locales), ont incité l'Etat avec l'appui de ses partenaires à élaborer le Programme National de Développement Local (PNDL) en vue d'un cadre harmonisé et intégré des interventions à l'échelle locale.

L'actualisation des PLD constitue une composante de taille du PNDL d'autant que ces documents constituent de véritables cadres de contractualisation entre les acteurs locaux et les partenaires tant pour l'accès aux services de base que le développement d'activités économiques locales. Ce processus de redéfinition des actions de développement à la base se veut également participatif. D'où une volonté d'impliquer tous les acteurs.

Au plan institutionnel, les Agences régionales de développement (ARD), bras armés des collectivités locales, constituent les organes de coordination du PNDL au niveau local et se charge du suivi du processus de conception et de mise en œuvre des PLD. A ce titre, elles s'appuient sur des bureaux d'études / opérateurs en tant que maîtres d'œuvre pour l'accompagnement des Collectivités locales dans l'analyse de leurs vulnérabilités et la planification des actions prioritaires à entreprendre à la base.

Les PLD dits de première génération, en privilégiant l'approche sectorielle, avaient occulté certaines dimensions transversales notamment le triptyque Energie / Changement Climatique /Genre, ce qui, à l'épreuve, s'est révélé déterminant dans la lutte contre la vulnérabilité des populations. Aujourd'hui, ces dimensions transversales constituent des paradigmes incontournables du développement.

Au plan énergétique, le Sénégal à l'instar des autres pays de la sous région, est signataire de la décision des Chefs d'Etat de la CEDEAO (Décision A/DEC 24/01/06 du 12/01/2006) visant l'accès d'au moins de 50% de la population rurale et péri urbaine aux services énergétiques modernes, à l'horizon 2015, en vue d'atteindre les OMD. Les stratégies pour atteindre cet objectif sont basées, entre autres, sur le mainstreaming de l'énergie dans les autres secteurs ; un travail pour lequel des comités multisectoriels ont été mis en place dans chaque pays.

Au plan environnemental, le processus d'élaboration des Plans d'Action Nationaux sur l'Adaptation aux effets des changements climatiques (PANA) et des Plans d'Action Nationaux de Lutte contre la désertification

(PAN/LCD), de même que leurs stratégies respectives de mise en œuvre, constituent des opportunités à considérer dans les actions à planifier à l'échelle locale.

L'audit Genre et Energie effectué au Sénégal (2007) a révélé des manquements dans l'accès des femmes aux services énergétiques modernes du fait de la faible prise en compte des besoins différenciés des groupes sociaux dans la planification énergétique.

L'atelier sur l'intégration des dimensions transversales dans les plans locaux de développement constitue la première étape d'un processus d'accompagnement des acteurs dans la planification du développement.

2 - Justification

Les expériences de mise en œuvre des stratégies nationales (DRSP, OMD), voire locales (PLD), ont révélé que l'absence ou la faible prise en compte de certaines dimensions transversales réduit considérablement l'impact des interventions. En effet, la problématique de lutte contre les formes de vulnérabilité contextuelle est complexe parce que multidimensionnelle. Il se pose la nécessité de l'aborder suivant des approches multisectorielles de manière à définir des programmes intégrés tant au plan territorial (dimensions sociologique et environnementale), financier (dimensions économique), politique (aspect décisionnel) qu'en termes d'approche **thématique**. Un cadre méthodologique d'évaluation des impacts devrait aider à l'enregistrement des changements notés ; une manière d'apprécier les interventions au delà des indicateurs de résultats.

L'idée de renforcer la prise en compte des dimensions transversales telles que l'énergie, les Changements Climatiques et le Genre dans les plans locaux de développement relève :

- d'abord, de la nécessité d'harmoniser les interventions et tirer profit des synergies intersectorielles ;
- ensuite, d'un souci d'optimisation des impacts des interventions au niveau des populations et de leur environnement ; et
- enfin, de l'amélioration de la gouvernance locale tant au plan socio-économique, écologique qu'énergétique ;

La logique sous jacente à ce « mainstreaming » repose sur une approche multisectorielle et participative autour de la réalisation d'un objectif commun : « le développement d'abord »

Il s'agit alors de créer les conditions pour que les dimensions transversales du développement telles la problématique de l'énergie, du Changement climatique (environnement) et l'équité genre, longtemps négligées dans la planification locale, deviennent de véritables leviers du développement endogène.

Aider les populations et les autres acteurs à comprendre cette logique d'optimisation des impacts des actions de développement nécessite des phases soutenues d'information et de sensibilisation, mais également le développement et la diffusion d'outils méthodologiques appropriés susceptibles de **renforcer les capacités des planificateurs à l'échelle locale**.

C'est dans ce cadre que s'inscrit l'atelier d'échange sur le mainstreaming de l'énergie, des Changements Climatiques et le Genre dans les PLD.

3- Objectifs

Cet atelier d'échange vise à :

- 1- renforcer les capacités des planificateurs locaux dans la prise en compte des dimensions transversales telles Energie, Changements Climatiques et Genre dans les stratégies de développement local ;
- 2- partager les expériences et le savoir-faire en mainstreaming des approches de développement ;
- 3- organiser un plaidoyer à l'intention des ARD et opérateurs associés à l'élaboration des PLD de manière à développer le réflexe « Energie-Climat-Genre ».
- 4- Aider, à terme, à l'identification de programmes/projets locaux sensibles aux questions liées aux changements climatiques, au Genre et à l'énergie

4 - Centre d'intérêt de l'atelier

Au delà de la diffusion d'outils méthodologiques en vue de l'intégration des dimensions Energie, Changements Climatiques et Genre dans les PLD, il s'agira aussi de :

- lancer un processus d'optimisation des impacts des actions de développement tant à l'échelle locale qu'à des niveaux plus élargis ;
- susciter des perspectives de planification concertée, de gestion des ressources et d'adaptation aux risques majeurs (intercommunalité) ;
- échanger avec d'autres pays sur les expériences de planification du développement local.